# Pourquoi penser accessibilité

Analyse AFOM / Analyse PESTEL

Cette analyse est un outil stratégique permettant de déterminer les options offertes en terme d'accessibilité. Il identifie les facteurs internes et externes motivant des actions sur cette thématique. Combiné à l'analyse PESTE (Politique, Economique, Sociologique, Technologique, environnemental), elle permet de catégoriser les influences positives ou négatives selon les facteurs macroenvironnementaux.

#### **ATOUTS**

# Au niveau politique et législatif

- Au niveau international: convention de l'ONU
  Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des
  Nations unies a adopté la Convention, relative aux droits des personnes handicapées. Son objectif est la pleine jouissance des droits humains fondamentaux par les personnes handicapées et leur participation active à la vie politique, économique, sociale et culturelle. En mai 2008, elle est entrée en vigueur
- En 2011, l'Union européenne (UE) a ratifié la convention de l'ONU sur le droit des personnes handicapées. En mars 2017, l'UE a présenté sa nouvelle stratégie 2017-2023 en faveur des personnes handicapées dans un document intitulé « Droits de l'homme : une réalité pour tous ». Parmi les cinq domaines prioritaires se trouvent l'accessibilité et la sensibilisation.

#### **FAIBLESSES**

# Au niveau politique et législatif

- Complexité des pouvoirs fédéraux, régionaux, locaux.
- Complexité des législations pour le citoyen.
- Vision handicap lourd, réduisant le concept d'accessibilité à une minorité alors qu'elle concerne tout le monde



ATOUTS FAIBLESSES

#### Au niveau économique

 Meilleure mobilité pour tous = meilleure fréquentation commerciale pour tous. Au niveau économique

Situation peu favorable aux personnes souffrant d'un handicap

- Les personnes handicapées au chômage sont trois à quatre fois plus nombreuses que les personnes au chômage non handicapées.
- Seules 16 % des personnes qui sont confrontées à des restrictions sur le lieu de travail bénéficient d'une assistance au travail.
- De nombreuses personnes handicapées sont des « travailleurs découragés » n'essayant plus d'entrer dans le marché du travail et comptabilisées comme inactives.
- Seules 20% des personnes ayant un handicap sévère y participent contre 68% de personnes sans handicap.
- 38% des personnes handicapées en Europe, entre 16 et 34 ans, ont un travail rémunéré, alors que c'est le cas de 64% des personnes non handicapées de la même tranche d'âge. Les revenus des personnes handicapées sont très nettement inférieurs aux revenus des personnes non handicapées.

Les investissements d'aménagements

- Chaque entreprise n'a pas forcément les connaissances et les moyens financiers d'améliorer l'accessibilité de son établissement.
- Les initiatives sont souvent peu connues et trop peu nombreuses pour permettre une réelle mobilité efficace à tous les niveaux.

 Les actions et les préoccupations se multiplient en termes de PMR et d'accessibilité pour tous.

# Au niveau social

- Volonté d'un cadre de vie plus agréable pour tous, avec facilité de mobilité entre les différents pôles commerciaux ou non, avec accès à des activités professionnelles, aux soins de santé de manière plus ou moins indépendante, au bien-être (santé) pour tous,
- Qualité de vie = Effet sur la santé d'une population vieillissante souhaitant rester Autonome
- Comportement d'empathie, intelligence émotionnelle, solidarité vs rejet, isolement.

## Au niveau social

Le handicap concerne un large éventail d'une population vieillissante

- Un Européen sur quatre compte une personne handicapée dans sa famille
- Les personnes à mobilité réduite représentent plus de 40 % de la population.
- Une personne handicapée sur deux n'a jamais participé à une activité de loisir ou à une activité sportive.
- Un tiers de l'ensemble des personnes handicapées n'ont jamais fait de voyage à l'étranger ou des excursions d'une journée, en raison de l'inaccessibilité des locaux et des services.



ATOUTS FAIBLESSES

# Au niveau technologique

- La population avec un handicap (surdité, cécité, chaisard) profite des nombreuses avancées technologiques dans leur quotidien (écran avec adaptation pour malvoyants et aveugles, sms, mails, boucle d'induction aux guichets, adaptation des PC pour paraplégique, etc.),
- L'ONU définit la conception universelle comme " la de conception produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous. toute la mesure du possible, sans nécessiter ni adaptation, conception ni spéciale. conception universelle n'exclut pas les appareils accessoires fonctionnels pour des catégories particulières de personnes handicapées là où ils sont nécessaires.

Au niveau technologique

- Complexité que peut représenter le numérique.
- Impact environnemental du numérique s'il est mal géré.
- Coût du numérique.

Au niveau écologique

#### Au niveau écologique

 Au niveau architectural, d'anciens bâtiments ne permettent pas toujours tous les aménagements d'amélioration de l'accessibilité.

# OPPORTUNITES MENACES

# Au niveau politique et législatif

 Chaque pays membre transpose la législation européenne concernant le handicap dans sa propre législation

# Au niveau politique et législatif

# Au niveau économique

 Développement de la préoccupation auprès des fédérations d'entreprises.

# Au niveau économique

 Les personnes handicapées ont plus de 50% de chances en moins d'atteindre un niveau de formation universitaire que les personnes non handicapées.

# Au niveau social

Le regard porté sur le handicap et la notion de PMR a évolué dans nos sociétés, avec un « modèle social » du handicap remplaçant le « modèle médical ». Reconnaissant des droits à tout homme, le handicap et les problèmes de mobilité ne sont plus perçu comme des problèmes individuels et/ou médicaux.

# Au niveau social

- Population vieillissante, avec une plus longue durée de vie.
- Réduction du concept d'accessibilité à le handicap lourd, alors qu'elle concerne tout le monde.



OPPORTUNITES MENACES

Διι niveau	technologique	
Au IIIveau	lecillologique	

Développement constant des nouvelles technologies.

Au niveau technologique

- Fossé numérique qui se creuse.
- Vitesse de l'évolution des technologies.

# Au niveau écologique

 Tendance à penser le nouveau bâti en terme d'accessibilité

# Au niveau écologique

Impact environnemental souvent négligé des technologies mal-utilisées.

# Sources:

 $\frac{https://www.aviq.be/handicap/questions/infos\_conseils/statistiques.html}{http://www.edf-feph.org/library}$ 

